

## LA SÉCURISATION DES PERSONNES, UNE PRIORITÉ POUR SOPREMA

**Pour travailler ou intervenir en toute sécurité sur les toitures, il est essentiel de choisir le bon système de sécurisation des personnes**

**Spreitenbach, 26.01.2021 – Le travail sur les toits peut être dangereux. Un moment d'inattention, un mouvement inhabituel peuvent se produire facilement et conduire à l'accident. Il est donc impératif de protéger les personnes intervenant en toiture, par exemple pour des opérations d'entretien, à l'aide d'un système de sécurisation adapté aux opérations à effectuer.**

Au demeurant, le cadre réglementaire encadrant les opérations en hauteur est très strict et des normes, recommandations, conditions et règlements régissent clairement l'utilisation des systèmes de sécurisation des personnes. La loi sur l'assurance-accidents (LAA), la loi sur le travail (ArG) et l'ordonnance sur les travaux de construction (BauAV), entre autres, précisent les conditions d'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI). La responsabilité de leur usage incombe à l'utilisateur mais aussi au planificateur et au propriétaire du bâtiment.

Dès une hauteur de 2,0m, il convient de prendre des mesures de protection. Le système de sécurisation à retenir dépend de l'intensité des opérations d'entretien réalisées :

- **Périodicité d'entretien faible : classe 1**

Les toitures plates à faible périodicité d'entretien (une fois par an) peuvent être équipées de points d'ancrage uniques avec système temporaire de type longe (ou ligne de vie). Les intervenants doivent être formés de façon détaillée à l'utilisation de ces équipements de protection individuelle contre les chutes (PSAgA).

- **Périodicité d'entretien moyenne : classe 2**

Lorsque la périodicité est moyenne (une à deux fois par an), il faut installer un dispositif d'ancrage dans lequel la longe est rattachée à un chariot circulant sur rail ou câble horizontal. D'une longueur maximale fixe de 2,0 m, la longe ne peut être prolongée, ce qui élimine tout risque de chute. Là encore, l'utilisation de ces systèmes est réservée aux personnes ayant suivi une formation sur les EPI contre les chutes.

- **Périodicité d'entretien élevée : classe 3**

Si la périodicité est élevée (plusieurs fois par an), il faut installer une protection de bord collective. Les personnes n'ont plus besoin de sangle de retenue ni de câble de sécurité et peuvent se mouvoir librement sur la toiture. C'est la classe adaptée aux toitures nécessitant des interventions fréquentes ou comportant des installations exigeant un entretien régulier ou dont l'accès n'est pas protégé.

SOPREMA ne se contente pas de fournir des solutions d'étanchéité et d'isolation thermique de haute qualité et, grâce à sa grande expérience des chantiers de construction, propose des solutions de sécurisation dans les trois classes d'équipement ci-dessus.

## Une gamme de solutions éprouvées de sécurisation des personnes

### **GREENLINE et RoofX : Systèmes à câble horizontal, montage fixe**

Utilisable sur toiture plate mais aussi en façade, le système de longe ou ligne de vie **GREENLINE/RoofX** convient pour deux opérateurs et peut être installé sur tôle acier trapézoïdale, support béton ou bois massif. Un câble inox fixé sur potelets ou éléments d'angle permet la circulation sans restriction d'un chariot sur lequel est fixée la longe de l'opérateur.

### **DIASAFE BALLASTED : Systèmes à câble horizontal, installation par lestage**

Dans ce système, la charge en cas de chute est répercutée sur une natte ballastée par l'intermédiaire des points d'ancrage. Ce système excède largement le niveau de sécurité exigé par la norme européenne EN 795 et présente le grand avantage de ne pas nécessiter le percement de la couche d'étanchéité. Utilisable comme système de retenue ou système d'arrêt de chute, il procure une grande liberté de mouvement aux utilisateurs.

### **BARRIAL et DIASAFE GUARD : Protection collective**

A privilégier dès qu'elle est possible, la protection collective consiste à installer à demeure un garde-corps en rive de la toiture terrasse. SOPREMA AG propose les systèmes Barrial, Haven ou DiaSafe Guard qui s'adaptent aux caractéristiques et possibilités du bâtiment. Ils peuvent servir de garde-corps de sécurité autour de machines ou installations, de système de sécurisation des personnes sur toiture terrasse et conviennent aux bâtiments sur lesquels un montage fixe n'est pas possible. Les systèmes de protection collective présentent l'avantage de ne pas nécessiter de formation particulière.

Pour de plus amples informations sur SOPREMA et sa gamme de produits, consultez le site [www.soprema.ch](http://www.soprema.ch).

### **Le Groupe SOPREMA**

*Spécialiste du développement et de la production de solutions sophistiquées, innovantes et durables pour l'étanchéité et l'isolation des bâtiments et ouvrages d'art, SOPREMA s'est imposé comme l'un des leaders incontestés sur ces marchés par la qualité de ses produits et services et ses efforts constants d'innovation.*

*Le Groupe propose un portefeuille complet de solutions d'étanchéité autour de trois grandes familles, étanchéité bitumineuse, synthétique ou liquide, et de solutions d'isolation à base d'isolants PIR, XPS et EPS notamment. S'y ajoute une offre complète de solutions de sécurité en toiture pour les opérateurs et exploitants.*

*Présent dans 90 pays et ayant réalisé un chiffre d'affaires de 3,08 milliards d'Euros en 2019, le Groupe emploie plus de 8400 collaborateurs et dispose de 73 sites de production dans le monde. En Suisse, SOPREMA AG emploie 80 collaborateurs dans son siège social et sur le site de production et de logistique de Spreitenbach, que viennent compléter le site de sa filiale PRENOTEC à Weinfelden et l'agence de Fribourg en Suisse romande.*

*Côté formation, SOPREMA AG accueille dans son centre de Spreitenbach plus de 950 participants pour des cours pratiques et théoriques. Artisans et entrepreneurs, distributeurs, architectes et développeurs y trouvent une offre complète de formations continues personnalisable selon leurs besoins. Enfin, SOPREMA AG propose une large palette de prestations et de services d'accompagnement couvrant prescription, conseil et accompagnement de projets, avec différents niveaux de garantie.*

*Depuis plus de 20 ans, le Groupe SOPREMA s'est engagé dans une stratégie de durabilité exigeante visant à préserver les ressources et réduire les émissions carbonées, notamment par le remplacement progressif des matières premières d'origine fossile par des matériaux renouvelables ou recyclés.*

## **SOPREMA AG**

Härdlistrasse 1-2 • CH-8957 Spreitenbach • Téléphone : +41 56 418 59 30 • Fax : +41 56 418 59 31  
Email : [info@soprema.ch](mailto:info@soprema.ch) • Internet [www.soprema.ch](http://www.soprema.ch)



---

**Contact médias**

SOPREMA AG

Snjezana Baschung

Chef de projet Marketing-Communication

Härdlistrasse 1-2

CH-8957 Spreitenbach

Tél.: +41 (0)56 418.59.53

Fax: +41 (0)56 418.59.31

E-Mail: [sbaschung@soprema.ch](mailto:sbaschung@soprema.ch)

**SOPREMA AG**

Härdlistrasse 1-2 • CH-8957 Spreitenbach • Téléphone : +41 56 418 59 30 • Fax : +41 56 418 59 31

Email : [info@soprema.ch](mailto:info@soprema.ch) • Internet [www.soprema.ch](http://www.soprema.ch)